

# Paroles d'acteurs

« Sollicité au lancement de l'étude, le CRC Bretagne-Nord a particulièrement suivi les travaux. Les résultats servent dans les réflexions engagées avec les collectivités sur la place de la conchyliculture au sein de leur territoire. L'utilisation se fera par ailleurs au niveau régional pour le développement de la conchyliculture en Bretagne »

Comité régional de la conchyliculture Bretagne Nord

« Pour préserver et favoriser une économie tournée vers la mer, l'engagement de tous est nécessaire. Il nous faut anticiper et organiser les espaces de production »

Auguste Jacq, Président d'Investir en Finistère

« Cette démarche permet de répondre aux enjeux et besoins de la filière algues dont les différentes activités (culture, transformation, valorisation) ont besoin de pouvoir disposer d'espaces à terre pour concrétiser leurs projets »

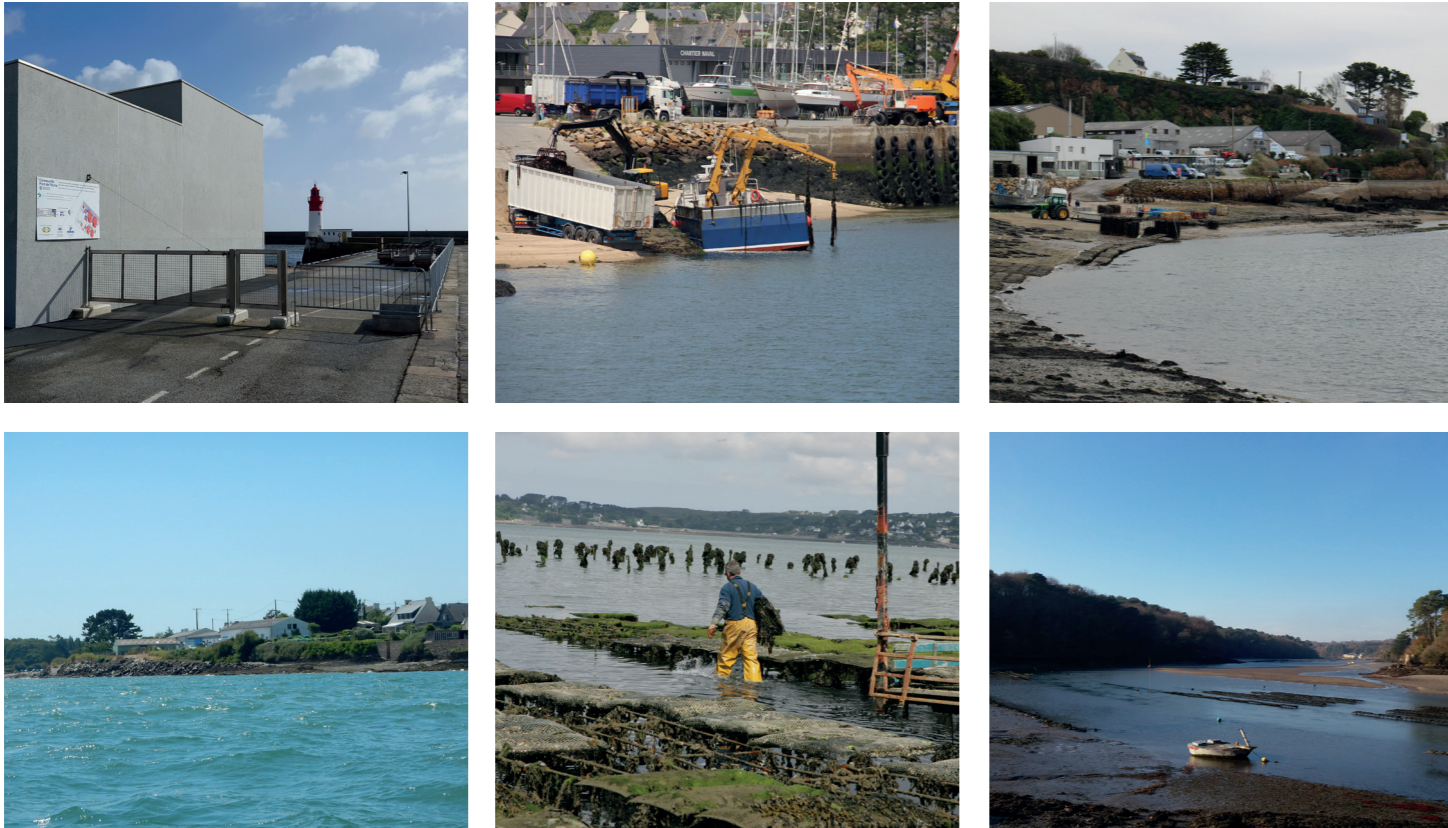
Chambre syndicale des Algues

« Ce travail a permis de recenser de manière exhaustive et inédite les sites aquacoles finistériens et de mettre en avant les relations fonctionnelles terre et mer. Le SIG, en analysant aussi les potentialités, permet de mesurer les enjeux d'espace et d'y sensibiliser tous les acteurs et territoires. Il offre la possibilité d'avancer sur une planification indispensable pour développer le potentiel économique maritime »

Comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud

« Personne en Finistère n'était en capacité de montrer des zones potentielles pour les cultures d'algues. Les biomasses disponibles en récolte à pied n'étant pas extensibles, il nous faut à l'avenir développer la culture à terre ou sur l'estran. Maintenant, cette étude peut nous permettre de nous projeter dans l'avenir »

Syndicat des Récoltants des algues de rive



Credits photos: ADEUPa, CCPCAM, Investir en Finistère, Maëna Riou, SAFI

ÉTUDE FINANÇÉE PAR



Contact : Aurore Coppens - Tél : 02 98 33 97 73 - a.coppens@investir29.fr

# ACCÈS À LA RESSOURCE « EAU DE MER » POUR PRODUIRE EN FINISTÈRE

Le Finistère possède un atout naturel indéniable et non délocalisable : sa **façade maritime** ! Ses 1 391 kilomètres de côtes en font le premier département maritime de France métropolitaine. C'est un espace riche de ressources et porteur d'un potentiel majeur pour l'économie de notre territoire.

**cohabitation des activités et leur acceptabilité.** C'est l'objectif de la cartographie proposée et du système d'information géographique (SIG) : **recenser et qualifier les espaces existants et identifier des espaces potentiels.**

Spontanément, la notion d'« accès mer » évoque les activités navales, nautiques ou touristiques. Mais l'accès à la mer, c'est aussi une nécessité pour des entreprises de production utilisant l'eau de mer dans leurs process : à terre, avec des équipements de pompage ou des bassins et en mer, par le biais de concessions d'exploitation. C'est le cas des conchyliculteurs, des mareyeurs et plus globalement de toutes les activités aquacoles, ou encore des entreprises de la filière cosmétique ou biotechnologique.

Ce travail a pour ambition de faire de la croissance bleue durable une réalité en Finistère et de faciliter la création et le développement des entreprises. Ces dernières sont créatrices d'emplois territorialisés ; elles constituent des maillons indispensables à toute une chaîne de valeur et à la vitalité économique du territoire.

**Les professionnels doivent pouvoir disposer de concessions en mer et d'espaces à terre dédiés à ces activités de production.** Cela implique de conforter et maintenir les sites existants, mais aussi de pouvoir développer de nouveaux espaces.

**Dans une démarche fédérée et concertée avec les acteurs publics et privés,** Investir en Finistère a piloté ce travail dont la réalisation a été confiée à un groupement d'étude composé de la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI), de l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPa) et des bureaux d'études Idée aquaculture et Hydratec. Ce croisement de compétences au sein d'une équipe pluridisciplinaire a permis de mener l'ensemble de la démarche de manière transversale, en associant les différents regards nécessaires. Nous partageons, par cette publication, les principes méthodologiques et les résultats synthétiques.

Or, installer une activité économique sur le littoral nécessite de faire face à des difficultés de différentes natures (complexité juridique, pression foncière, acceptabilité...) qui freinent, voire provoquent la délocalisation des projets. **La planification spatiale d'espaces dédiés constitue un moyen de favoriser la**

**#croissancebleuedurable #aquaculture #algoculture #biotech #espaces fonciers #concessions cultures marines**



## Quelle méthode ?

**Concertation**  
**Géomatique**  
**Urbanisme**  
**Biologie marine**  
**Environnement**  
**Aquaculture**  
**Aménagement**

### Partager les connaissances avec les professionnels et les élus

Les résultats de ces travaux ont vocation à être partagés pour faciliter la concrétisation de projets d'entrepreneurs dans les domaines de l'aquaculture et des biotechnologies marines. Leur diffusion auprès des élus facilitera également une meilleure prise en compte de l'économie maritime et des besoins des professionnels dans les politiques d'aménagement et de développement économique. La base sera actualisée régulièrement.

### PRODUCTEURS DE DONNÉES / PARTENAIRES

- ..... documents d'urbanisme
- ..... réseau routier
- ..... topographie
- ..... établissements conchylicoles
- ..... cadastre conchylicole
- ..... prises d'eau
- ..... cadastre
- ..... communes littorales
- ..... trait de côte
- .....

### Collecte et traitement des données

Dans un premier temps, un important travail de recensement, de collecte et d'agrégation de données a été initié. Cette phase a permis d'évaluer l'état des connaissances, de repérer les manques et d'organiser les informations, parfois hétérogènes, dans un référentiel cartographique commun à l'échelle du Finistère. À partir de ces données de référence, une première liste de sites « existants » a été dressée.

### CONCERTATION / TERRAIN



- Entretiens avec les fédérations professionnelles
- Rencontre avec les collectivités et les organismes de recherche
- Visites terrain

### Échanges avec les acteurs locaux et vérifications sur le terrain

Tous les sites recensés ont été visités lorsqu'ils étaient accessibles et publics. De nombreux échanges ont permis d'affiner l'identification et la qualification des sites. Un large travail de concertation a été mené avec les acteurs institutionnels, les représentants des professionnels de l'économie maritime et les milieux scientifiques. Un groupe de travail a copiloté l'étude, associant le Conseil régional, le Conseil départemental, la DDTM du Finistère, la CCIMBO, les trois Pays maritimes, les intercommunalités, les technopoles, le Parc naturel marin d'Iroise, le Campus mondial de la mer, le Pôle Mer Bretagne Atlantique et Hop !



**1 391 km**  
de côtes en Finistère,  
soit le premier département littoral  
en France métropolitaine



**40**  
acteurs professionnels,  
institutionnels et scientifiques  
engagés dans l'étude



**250 journées**  
d'études



**230**  
sites visités

### DIFFUSION NUMÉRIQUE, ACTUALISATION NUMÉRIQUE



### Des approches cartographiques différenciées à terre et en mer

L'exploitation de la base de données a permis d'élaborer un atlas des sites existants avec leur caractérisation précise (foncier, immobilier, équipements, urbanisme...).

Les sites potentiels ont été repérés en plusieurs étapes. À terre, les espaces ne pouvant pas recevoir des activités de production ont été exclus (altimétrie, critères réglementaires...); des zones à enjeux ont été définies avec leurs atouts et contraintes. Puis, sur la base de critères factuels (réglementation, conditions de pompage, qualité de l'eau...), les sites potentiels ont été hiérarchisés suivant leur degré d'opportunité opérationnelle. Une première estimation des coûts de raccordement à l'eau de mer a été réalisée.

En mer, la cartographie a mis en relief les espaces potentiels, après exclusion des périmètres ne pouvant accueillir des cultures marines (courantologie, houle, bathymétrie...).

### PRODUCTION D'UN ATLAS



### Structuration d'une base de données géographiques

Toutes les informations ont été organisées dans une base de données géographiques, unique pour l'ensemble du département, que le site soit à terre ou en mer, existant ou potentiel. Cette base de données constitue un état des lieux initial des sites et pourra être ultérieurement enrichie et actualisée. Elle s'appuie sur une maille géographique fine puisque les informations ont été structurées à l'échelle de la parcelle (cadastre terrestre ou conchylicole).

### ANALYSE TECHNIQUE



# Cartographie et qualification des sites existants et potentiels

### Anse de Penfoul

Identifiant du site : 18

Masse d'eau : GC16 / Rade de Brest

Basin de production conchylicole : Num. : 6 / Rade de Brest - estran

Schéma des structures / Planification : Espaces autorisés par bassin de production : Se reporter aux tableaux situés en annexe

#### SURFACE

Surface totale des concessions du site : 147 224 m<sup>2</sup>

Nombre de concessions : 23

Surface moyenne des concessions : 6 401 m<sup>2</sup>

#### QUALITÉ D'EAU

Classement microbiologique pour les coquillages : B

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Nombre de concessions au-delà de l'estran : 1

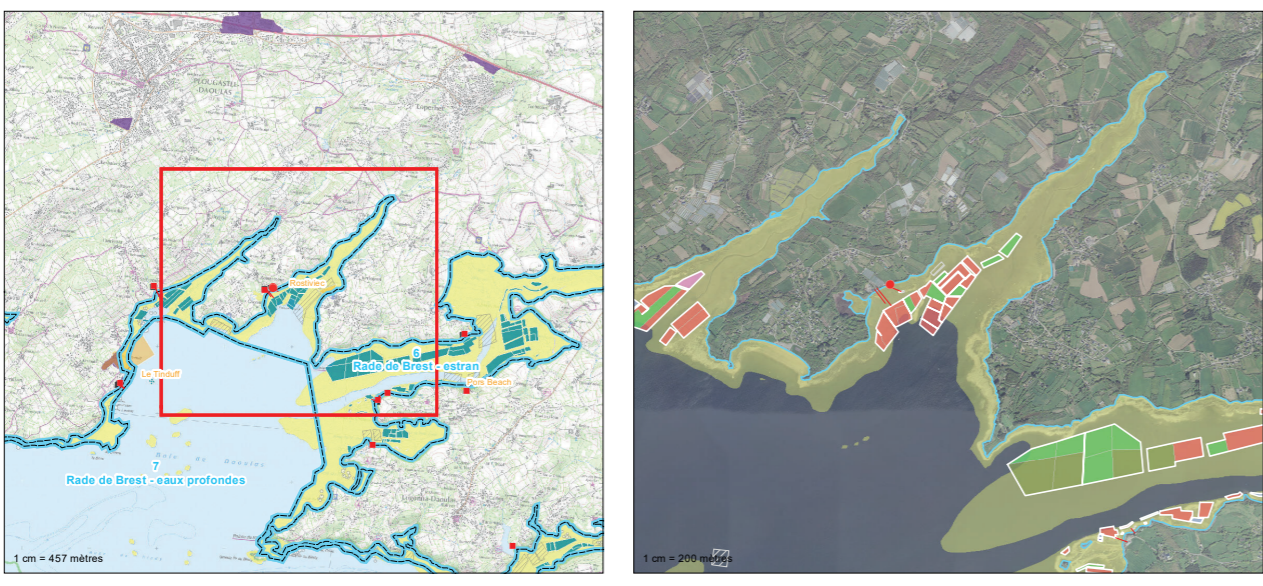
Surface totale des concessions au-delà de l'estran : 5 345 m<sup>2</sup>

#### ENVIRONNEMENT

Zonages environnementaux présents sur le site : ZNIEFF1 / ZNIEFF2 / ZICO / ZSC / ZPS

Statut de l'habitat : En surface terrain découvert / Sur bouchot

Statut des sols : Argile terrain découvert / Défilé terrain découvert / Argiles sables / Défilé sur sable



### Beg an Dibon

Commune : FLOUASGANDU

EPCI : MORIA Cornouaille

Masse d'eau : FROCO3 / Fines Côtes - Morlaix (large)

Basin de production conchylicole : Num. : 5 / Fines Côtes - eaux profondes

Identifiant du site : 21818002

Etat : 2 - Site actif avec disponibilités

Type(s) d'activités : Marquage

#### FONCIER / IMMOBILIER / URBANISME

Surface du site : 7 864 m<sup>2</sup>

Emploi site au sol en domaine cadastre : 1 310 m<sup>2</sup>

Nombre d'unités bâties cadastrées : 5

Nombre de bassins inscrits dans le périmètre de site : 1

Nombre de propriétaires de parcelles bâties hors DPM : 1

Typologie des propriétaires des parcelles hors DPM : Public : 100 % / Privé : 0 % / P. mixte : 0 %

Espace économique : ZAE du Port du Dibon Nord

Document d'urbanisme en vigueur (juillet 2017) : PLU 2007/2010

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET PHYSIQUES

Nombre de prises d'eau de mer alimentant des bassins de type "hors DPM" : 1

Nombre de bassins inscrits dans le périmètre de site : 1

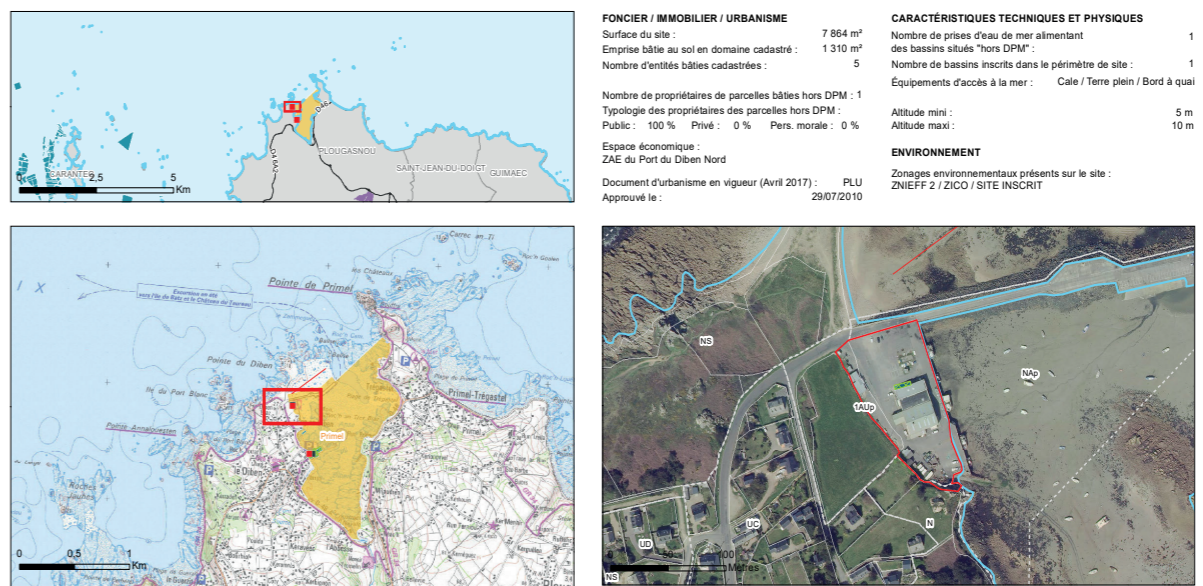
Équipements d'accès à la mer : Cale / Terre pleins / Bord à quai

Altitude max : 5 m

Altitude min : 10 m

#### ENVIRONNEMENT

Zonages environnementaux présents sur le site : ZNIEFF 2 / ZICO / SITE INSCRIT



La carte localise les sites de production existants à terre et les concessions en mer. Tous les sites « potentiels », retenus ou non, ont fait l'objet d'une description et d'une analyse, compilées dans la base de données et sous forme d'atlas (comme en témoigne ci-dessous la fiche du parc d'activités de Toul Car Bras à Treffagat). Ce travail s'inscrit dans une volonté de transparence et de traçabilité, notamment dans la perspective d'actualisations futures de la base de données.

En mer, les emprises potentielles ont été identifiées selon une approche différente. L'objectif est de faire apparaître des « zones possibles », par exclusion des espaces où les cultures marines ne seraient pas envisageables pour différentes raisons (critères physiques, réglementaires, conditions d'implantation et d'exploitation...).

**Une disponibilité limitée et des potentiels à accompagner**

Les résultats de cette étude illustrent une relative rareté des espaces immédiatement mobilisables sur le littoral et des disparités territoriales fortes. Les sites potentiels recensés nécessiteront, pour la plupart d'entre eux, la levée de différentes contraintes (foncières, réglementaires, d'aménagement...). Il y a donc un enjeu fort à poursuivre une action collective visant à préserver et à valoriser ces espaces dans le cadre d'une stratégie de territoire affirmée et partagée.

Cartes en ligne sur le site internet d'Investir en Finistère : [www.investirenfinistere.fr](http://www.investirenfinistere.fr)  
Informations pour les sites potentiels sur demande : [a.coppens@investir29.fr](mailto:a.coppens@investir29.fr)

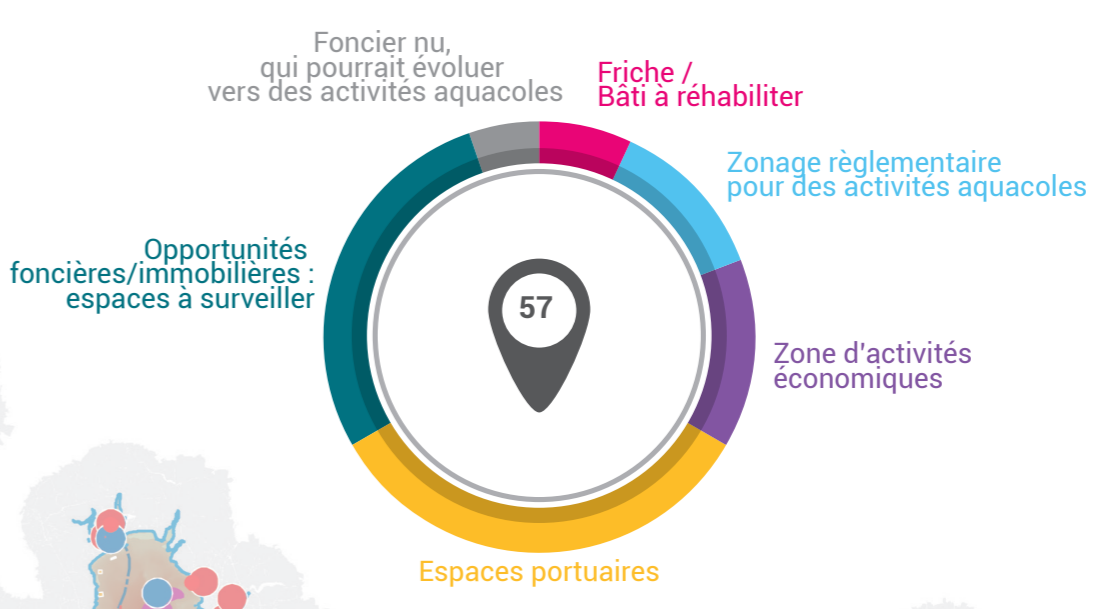
## Les sites existants



## Les sites potentiels



## Typologie des sites potentiels à terre



### Toul Car Bras - 29284x01

TREFFAGAT - Pays Bigouden Sud

Parcelles visitées décrites sur ZAE à vocation Halieutique. Projet de raccordement en eau de mer porté par la collectivité.

Masse d'eau : FROCO3 / Fines Côtes - Morlaix (large)

Basin de production conchylicole : Num. : 5 / Fines Côtes - eaux profondes

Identifiant du site : 21818002

Etat : 2 - Site actif avec disponibilités

Type(s) d'activités : Marquage

#### SURFACE

Surface totale des concessions du site : 147 224 m<sup>2</sup>

Nombre de concessions : 23

Surface moyenne des concessions : 6 401 m<sup>2</sup>

#### QUALITÉ D'EAU

Classement microbiologique pour les coquillages : B

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Nombre de concessions au-delà de l'estran : 1

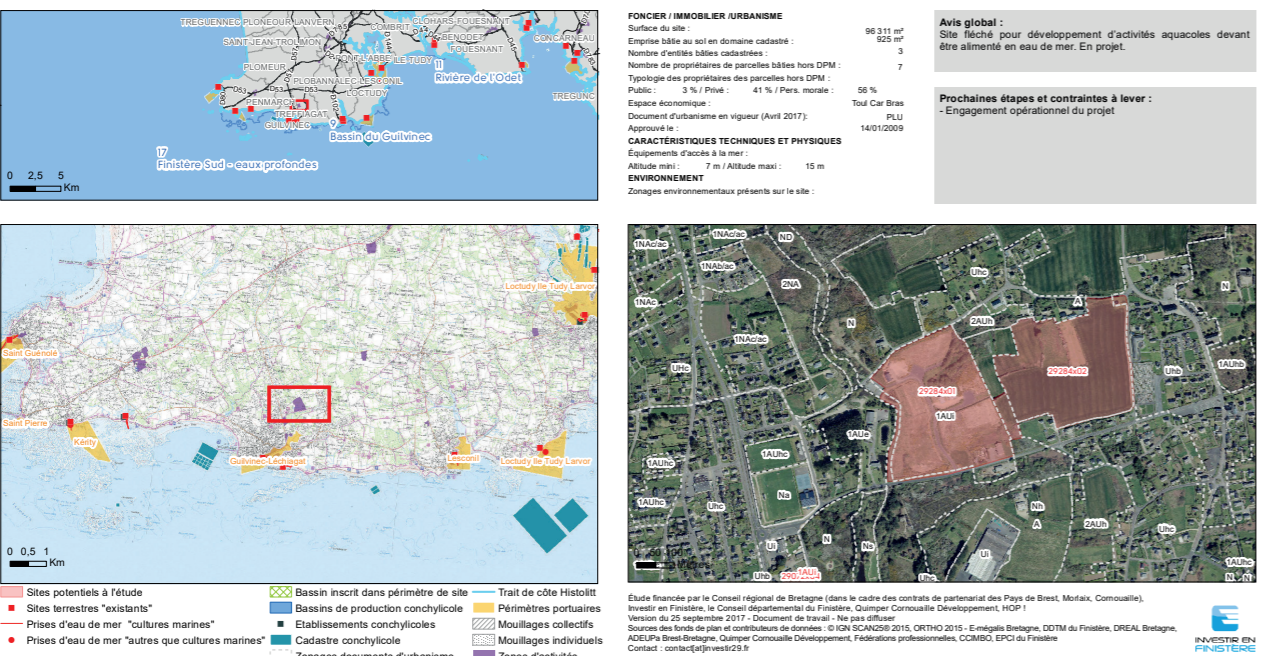
Surface totale des concessions au-delà de l'estran : 5 345 m<sup>2</sup>

#### ENVIRONNEMENT

Zonages environnementaux présents sur le site : ZNIEFF1 / ZNIEFF2 / ZICO / ZSC / ZPS

Statut de l'habitat : En surface terrain découvert / Sur bouchot

Statut des sols : Argile terrain découvert / Défilé terrain découvert / Argiles sables / Défilé sur sable



● Sites en mer  
● Sites terrestres  
■ Périmètre d'étude "terrestre", 2 000 m à partir du trait de côte